

Présence française dans la vallée du Mississippi

Cécile Vidal

Number 62, Summer 2000

Voyage aux origines de la Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8506ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vidal, C. (2000). Présence française dans la vallée du Mississippi. *Cap-aux-Diamants*, (62), 40–45.

1673



Présence française dans la vallée du Mississippi

PAR CÉCILE VIDAL

L'historien canadien William J. Eccles a qualifié l'empire français d'Amérique du Nord de «river empire» ou empire fluvial, parce qu'il s'articulait le long des fleuves Saint-Laurent et Mississippi, reliés par les Grands Lacs. Si la colonisation de la vallée du Saint-Laurent a commencé dès le début du XVII^e siècle, la présence française dans la vallée du Mississippi date du dernier quart du XVII^e siècle. La correspondance administrative, des récits de voyage, les *Relations* des jésuites, ainsi que des fouilles archéologiques témoignent de l'activité des Français qui explorèrent cette région, puis s'y installèrent de manière permanente.

Les Français ne furent pas les premiers Européens à atteindre la vallée du Mississippi, puisque les Espagnols Cabeza de Vaca et Hernando de Soto traversèrent la région au début du XVI^e siècle, sans que ces expéditions aient de conséquence durable. Il fallut donc attendre un siècle et demi pour qu'à nouveau des Européens atteignent le fleuve. Leur arrivée dans la région s'inscrivait dans le mouvement séculaire d'exploration de

l'Ouest américain entrepris en Nouvelle-France à partir du début du XVII^e siècle. La découverte progressive des Grands Lacs permit d'atteindre le lac Supérieur dès 1659-1660. Les explorateurs étaient des coureurs de bois à la recherche de fournisseurs de fourrures et de mines de métaux précieux et des missionnaires désireux de convertir de nouvelles tribus. Une motivation plus générale du pouvoir royal résidait dans la recherche de la mer de l'Ouest et d'une voie fluviale y menant. Durant leurs séjours dans la région des Grands Lacs, ces explorateurs entendirent parler, de la bouche des Amérindiens, d'un immense fleuve appelé Mississippi qui était peut-être cette voie conduisant vers la mer de l'Ouest.

EXPÉDITION JOLLIET-MARQUETTE

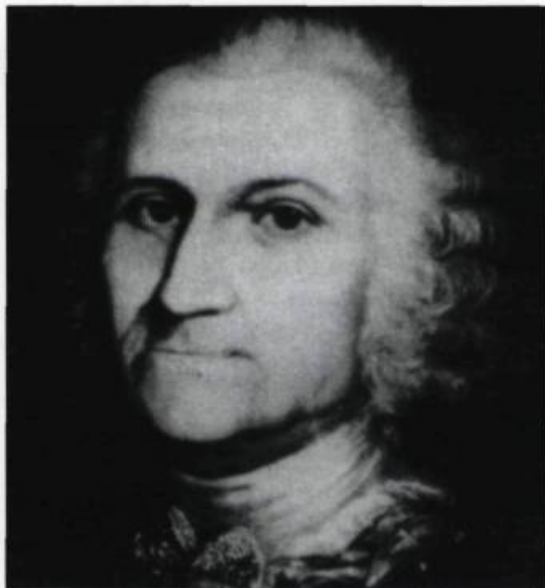
C'est la «découverte» de ce fleuve qui était l'objectif de l'expédition menée par Louis Jolliet et Jacques Marquette, en 1673. Louis Jolliet était un marchand et un explorateur canadien, proche des jésuites. Jacques Marquette était un jésuite français qui partit en Nouvelle-France où il chercha à évangéliser les Amérindiens dans différentes missions situées sur les rives des Grands Lacs. En 1673, ils furent chargés par le gouverneur

Louis Jolliet (1645-1700) découvre le fleuve Mississippi, en 1673. Accompagné du père Jacques Marquette, Jolliet se rendra jusqu'au pays d'Arkansas. Illustration de J. McIsaac. (Élie de Salvail. 366 anniversaires canadiens. Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1930).

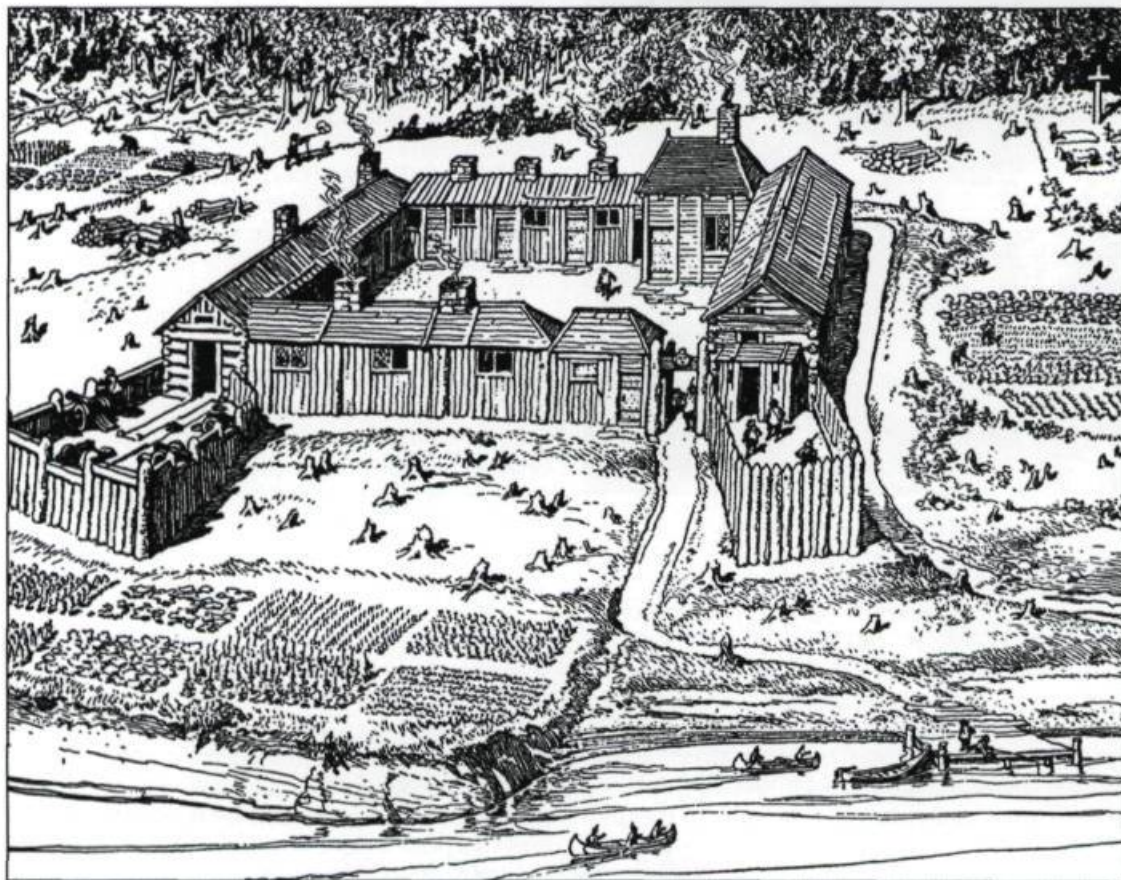
Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau et par l'intendant Jean Talon d'explorer le Mississippi. Les *Relations* des jésuites en donnent le motif : «soit pour chercher un passage d'icy jusqua la mer de la Chine, par la riviere qui se décharge a la Mer Vermeille ou Californie, soit qu'on voulu s'asseurer de ce qu'on a dit depuis, touchant les 2 Roÿaumes le Theguaio et de Quiuira, Limitrophes du Canada, ou l'on tient que les mines d'or sont abondantes (sic)». Marquette, lui était plus personnellement motivé par le désir de convertir de nouvelles tribus, les Illinois, dont il avait rencontré des membres dans les missions des Grands Lacs. Partis de la Baie des Puants (Green Bay), les deux explorateurs atteignirent le Mississippi, le descendirent jusqu'à la rivière des Arkansas, puis rebroussèrent chemin, ayant établi qu'il se jette dans le golfe du Mexique et non pas dans la mer de l'Ouest. Ils revinrent dans le lac Michigan par la rivière des Illinois, où ils visitèrent un village de Kaskaskias auxquels Marquette promit de revenir afin de fonder la mission de l'Immaculée-Conception, sous la protection de laquelle il avait réalisé ce voyage avec succès. Marquette retourna aux Illinois en avril 1675. Il mourut sur la route du retour. La mission de l'Immaculée-Conception fut réellement fondée, après les passages de différents prêtres, par le père jésuite Jacques Gravier, en 1689 ou 1690. Ce long délai s'explique par la guerre que menaient les Iroquois contre les Illinois et qui rendait tout travail missionnaire pé-

rilleux. À partir de cette date, la mission des Kaskaskias devint permanente.

De retour à Québec, en 1674, Jolliet, enthousiasmé par le potentiel économique et commercial de la région, demanda que les Illinois lui fussent concédés en seigneurie. Jean-Baptiste Colbert refusa parce qu'il considérait que la colonie ne devait pas disperser et éparpiller ses faibles forces, mais les concentrer dans la seule vallée du Saint-Laurent. Cependant, la politique du minis-



Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville (1680-1768), gouverneur, commandant général de la Louisiane (1699-1743) et fondateur de la Nouvelle-Orléans, en 1718. (Archives nationales du Québec, à Québec).



Le fort Crèvecoeur, d'après une gravure anonyme. (*Mémorial du Québec*, tome 1, p.311).

tre se heurta à l'ambition commerciale du gouverneur Frontenac. Celui-ci, étroitement lié à un jeune aventurier, René-Robert Cavalier de La Salle, par des intérêts commerciaux communs, manœuvra pour obtenir ce que n'avait pas réussi à se faire concéder Jolliet. En 1676, La Salle se rendit en France pour obtenir l'autorisation d'explorer l'embouchure du Mississippi et de construire les forts nécessaires pour ce faire, avec l'obligation d'accomplir sa tâche en cinq ans, à ses frais, et de ne pas commercer avec les Ottawas et les tribus apportant leurs fourrures à Montréal. Colbert approuva sa requête par désir de trouver un port libre de glaces par lequel on pourrait accéder au Canada. En 1678, La Salle retourna en Nouvelle-France, accompagné d'un ancien officier d'origine italienne, Henry de Tonty.

érigé une croix, il prit possession de tout le territoire baigné par le fleuve Mississippi au nom du roi de France, Louis XIV. Puis, il revint au pays des Illinois.

À son retour de la mer, La Salle construisit un second fort, le fort Saint-Louis, près du grand village d'été des Kaskaskias, à proximité de l'actuelle ville d'Utica, sur un promontoire rocheux dominant la rivière, appelé de nos jours Starved Rock. Il réussit à regrouper diverses tribus illinoises dans le but de former une confédération contre les Iroquois. La guerre commerciale incessante que menaient les Iroquois, à la recherche de nouveaux territoires de chasse d'animaux à fourrure nécessaires à l'alimentation du marché des colonies britanniques, contre les Illinois depuis le milieu du siècle, était l'une des raisons fondamentales du rapprochement franco-illinois. Les deux partis cherchant à préserver, contre les Iroquois et les Anglais, leurs intérêts militaires et commerciaux. Les Illinois accueillirent aussi les Français afin de se procurer, plus facilement et plus sûrement, des marchandises de traite et des armes qu'ils devaient jusque-là échanger avec des tribus en relations directes avec les Français.

En raison de l'opposition du nouveau gouverneur Joseph-Antoine Le Febvre de La Barre, La Salle dut rentrer en France afin de se défendre de ses accusations. Il débarqua à La Rochelle en janvier 1684. Il obtint gain de cause auprès du roi et reçut l'autorisation de retourner en Louisiane. Cette fois, La Salle chercha à rejoindre le golfe du Mexique par la mer. Mais l'expédition fut un désastre : l'explorateur et ses hommes ne trouvèrent jamais l'embouchure du fleuve et débarquèrent dans la région qui est devenue de nos jours le Texas. En 1787, La Salle fut tué par un des membres de l'expédition qui s'étaient mutinés. Seuls quelques rescapés parvinrent à rejoindre le pays des Illinois.

En 1690, après la mort de La Salle, la concession du fort Saint Louis fut officiellement attribuée à ses lieutenants Tonty et Marc-Antoine de La Forest. Tonty, alors à Michilimackinac, ordonna au commandant laissé au fort, son neveu Pierre-Charles de Liette, de déplacer le village illinois, comme les Amérindiens en avaient exprimé le désir, en raison de la disparition du bois de chauffage et de l'impossibilité de trouver de l'eau sur le rocher en cas d'attaque de leurs ennemis. Les indigènes choisirent de s'installer près du lac Péoria, accompagnés des missionnaires jésuites. Tonty vint les rejoindre et entreprit de construire un nouveau fort.

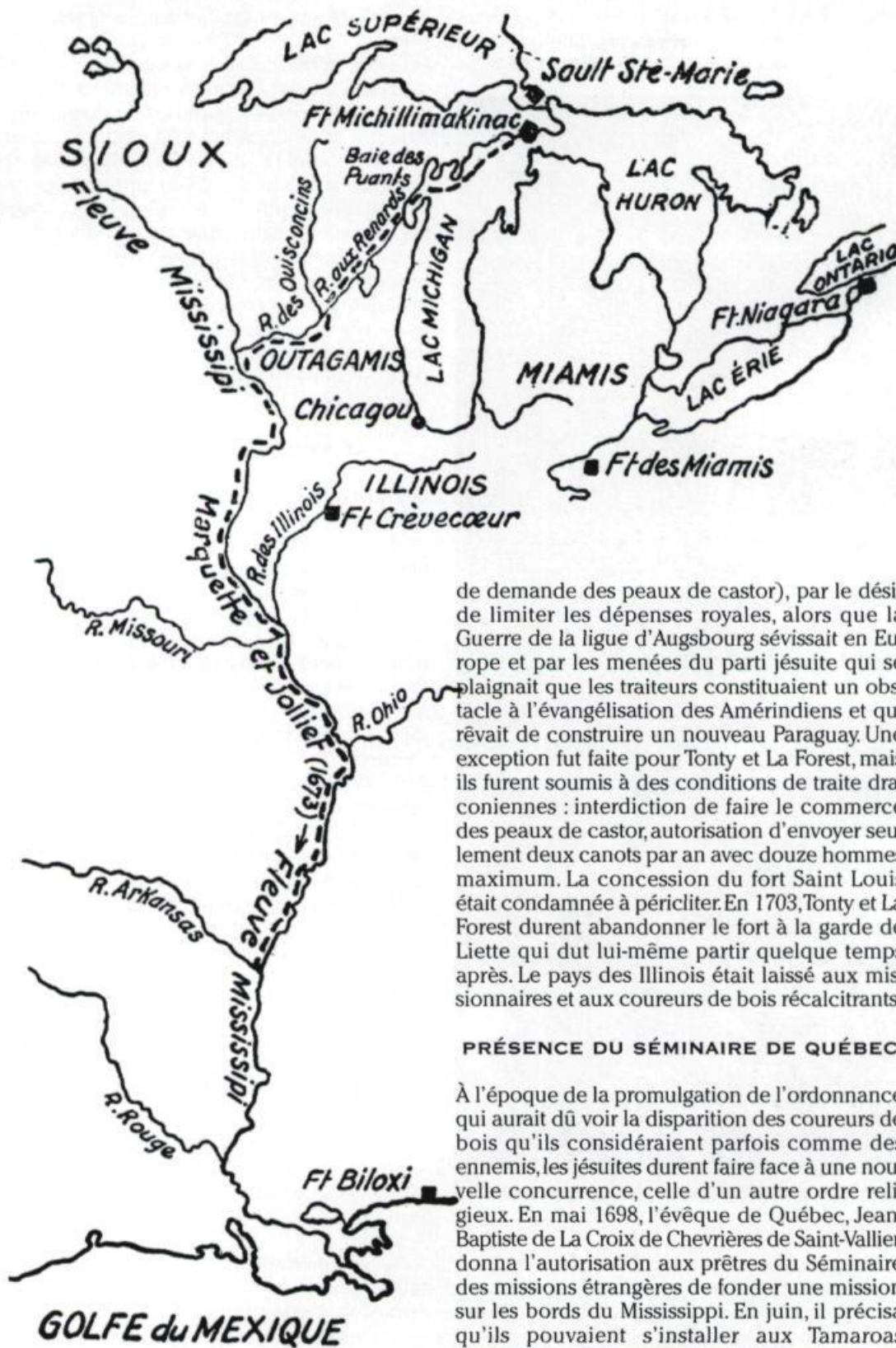
Le développement de la concession du fort Saint Louis fut arrêté par l'ordonnance royale de 1696 portant sur la suppression de la traite et la clôture des postes des Pays-d'en-Haut, coureurs de bois et soldats devant rentrer à Montréal. L'or-



René-Robert Cavalier de La Salle (1643-1687) descendit l'Ohio et le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique, explora la Louisiane à laquelle il donna ce nom en l'honneur de Louis XIV. (Mémorial du Québec, tome 1, p. 309).

CAVELIER DE LA SALLE ET LE MISSISSIPI

La Salle partit pour les Illinois en 1679. Il y établit un premier poste, le fort Crève-cœur, sur la rivière des Illinois, au sud du lac Péoria, près du campement d'hiver des Kaskaskias, mais le fort fut abandonné, en 1680, à la suite d'une attaque iroquoise. Après un séjour rapide à Montréal, en 1681, il revint au pays des Illinois au début de 1682. Il poursuivit alors son voyage afin d'explorer le fleuve jusqu'à son embouchure. En avril 1682, il atteignit le golfe du Mexique. Après avoir



Itinéraire de la découverte du Mississippi.
(Mémorial du Québec, tome 1, p. 303).

de demande des peaux de castor), par le désir de limiter les dépenses royales, alors que la Guerre de la ligue d'Augsbourg sévissait en Europe et par les menées du parti jésuite qui se plaignait que les traiteurs constituaient un obstacle à l'évangélisation des Amérindiens et qui rêvait de construire un nouveau Paraguay. Une exception fut faite pour Tonty et La Forest, mais ils furent soumis à des conditions de traite draconiennes : interdiction de faire le commerce des peaux de castor, autorisation d'envoyer seulement deux canots par an avec douze hommes maximum. La concession du fort Saint Louis était condamnée à périr. En 1703, Tonty et La Forest durent abandonner le fort à la garde de Liette qui dut lui-même partir quelque temps après. Le pays des Illinois était laissé aux missionnaires et aux coureurs de bois récalcitrants.

PRÉSENCE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

À l'époque de la promulgation de l'ordonnance qui aurait dû voir la disparition des coureurs de bois qu'ils considéraient parfois comme des ennemis, les jésuites durent faire face à une nouvelle concurrence, celle d'un autre ordre religieux. En mai 1698, l'évêque de Québec, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, donna l'autorisation aux prêtres du Séminaire des missions étrangères de fonder une mission sur les bords du Mississippi. En juin, il précisa qu'ils pouvaient s'installer aux Tamaroas (Cahokia), emplacement qui intéressait les missionnaires du fait de la proximité des tribus du Missouri. Vers mars 1699, l'abbé Jean-François Buisson de Saint-Côme établit la mission de la Sainte-Famille des Tamarois. Les jésuites protestèrent arguant du fait que les Tamarois faisaient

donnance fut promulguée seulement en 1698 par le gouverneur du Canada. Elle était motivée par la crise que connaissait alors le marché de la fourrure (surproduction, constitution de stocks invendables et chute des prix dues à la baisse

partie du territoire attribué à leur ordre. Pour marquer leur désaccord, ils envoyèrent deux prêtres, les pères Pierre-François Pinet et Julien Binneteau, s'occuper des Amérindiens tamaroas

et rejoindre la mission des Kaskaskias sur son nouvel emplacement.

En 1699, la fondation de la Louisiane depuis la mer, par l'officier canadien victorieux, Pierre Le Moyne d'Iberville, et moins d'une centaine de Français et de Canadiens, fut effectuée dans le but de prendre de vitesse les Anglais et de leur interdire la vallée du Mississippi, et dans celui de s'installer à proximité des colonies espagnoles, afin d'empêcher que les Anglais puissent s'en emparer, de commercer avec elles et éventuellement de les envahir. Elle provoqua des changements au pays des Illinois. Les contacts entre Haute et Basse-Louisiane furent rapidement établis grâce aux voyages de Tonty et du père Jacques Gravier, missionnaire parmi les Kaskaskias.

LE PEUPLE DES KASKASKIAS

Les Kaskaskias voulurent se rapprocher du nouveau fort pour bénéficier en cas de besoin de la protection des Français et faire la traite plus facilement. Lorsque le père Gravier arriva à Péoria de retour de voyage, il les trouva prêts à partir. Il ne put empêcher le départ des Kaskaskias et des Français établis auprès d'eux, mais son action leur permit de se séparer amicalement des Péorias et des Moingwenas restés sur place. Les Amérindiens s'installèrent sur la rive occidentale du Mississippi, en face de la mission des Tamaroas, à l'embouchure de la petite rivière connue maintenant sous le nom de Des Pères. Le chef des Kaskaskias, Rouensa, encouragea une partie des Tamaroas et Cahokias à venir le rejoindre, avec succès. Des coureurs de bois canadiens installés parmi eux firent de même. Les Kaskaskias ne restèrent que deux ans et demi sur cet emplacement. Ils émigrèrent de nouveau au printemps 1703, dans le but de se rapprocher du poste de traite que l'entrepreneur Charles Juchereau de Saint-Denis venait d'établir à proximité de l'embouchure de l'Ohio, près de la ville actuelle de Cairo (Illinois). Ils s'arrêtèrent au voisinage de la rivière des Metchigamias, nommée par la suite petite rivière des Kaskaskias. L'entreprise de tannerie de Juchereau fut anéantie par une épidémie qui éclata le deuxième été suivant son installation. Les Kaskaskias, quant à eux, avaient trouvé le site définitif de leur village.

Avec les Amérindiens et les missionnaires, s'installèrent des coureurs de bois hors-la-loi. Ils épousèrent des Illinoises dans des mariages chrétiens célébrés par les jésuites. Ils se convertirent à l'agriculture : ils cultivaient du blé et du maïs, possédaient un moulin pour moudre leurs grains et élevaient des bestiaux. Ces colons, avec leurs femmes illinoises et les missionnaires, furent les réels fondateurs des villages français du pays des Illinois. Très rapidement, ils obtinrent



Pierre Le Moyne d'Iberville (1661-1706). Chargé d'établir une colonie française à l'embouchure du Mississippi, il y arrive en 1699 et fonde le fort Maurepas sur le site actuel de Biloxi. Gravure De la Guillermier. (Archives nationales de France, Paris).

et cahokias. Mais en juin 1702, parvint au pays des Illinois la décision prise l'année précédente par une commission ecclésiastique : les prêtres du Séminaire des missions étrangères devaient demeurer seuls aux Tamaroas et recevoir amicalement les jésuites lorsqu'ils passeraient par la mission pour suivre les Illinois et les Tamaroas dans leurs quartiers de pêche et de chasse, où ils avaient le droit de s'installer. Le père jésuite qui était resté sur place dut abandonner la mis-

des surplus qu'ils commencèrent à vendre aux habitants de Basse-Louisiane. En effet, les quelques dizaines de colons et soldats, installés alors principalement au fort Saint-Louis de La Mobile et sur l'île Dauphine, vivaient des heures très difficiles. La France était depuis 1702 engagée dans la guerre de Succession d'Espagne. Très peu de bateaux arrivaient de la métropole et la colonie était pratiquement abandonnée à son sort. Elle ne survivait que grâce aux Amérindiens et au blé des Illinois.

Ce n'est qu'à l'issue de cette guerre, lorsque la France perdit plusieurs territoires en Amérique du Nord au profit des Anglais par le traité d'Utrecht, en 1713, que la couronne prit conscience du rôle stratégique de la vallée du Mississippi pour protéger les arrières de la Nouvelle-France et empêcher la progression vers l'Ouest des Anglais. Mais le pouvoir royal était ruiné et n'avait pas les moyens financiers de se lancer dans une entreprise coloniale coûteuse. Après une vaine tentative avec le financier Antoine Crozat, de 1712 à 1717, la colonie fut confiée à une compagnie qui prit rapidement le nom de Compagnie des Indes et qui jouissait du monopole commercial de la colonie. Le pays des Illinois fut alors détaché de la Nouvelle-France et rattaché administrativement à la Basse-Louisiane : les soi-disant mines d'argent qu'il renfermait devaient faire la fortune de la Compagnie. C'est seule-

ment à partir de cette date que se termina réellement la phase d'exploration et que la colonisation de la Louisiane commença réellement, avec notamment la création de La Nouvelle-Orléans. ♦

Pour en savoir plus :

Alvord, Clarence W. *The Illinois Country, 1673-1818*. Springfield, Illinois Centennial Commission, 1920, 524 p.

Balesi, Charles J. *The Time of the French in the Heart of North America, 1673-1818*. Chicago, Alliance française, 1992, 346 p.

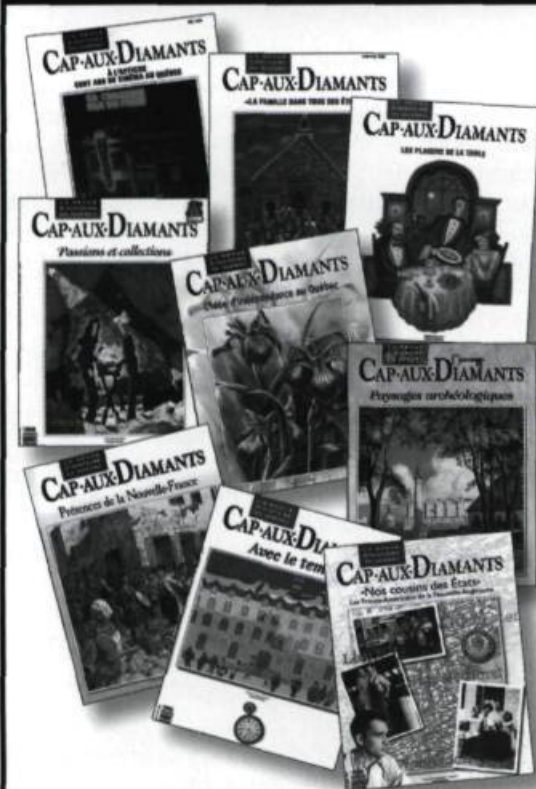
Giraud, Marcel. *Histoire de la Louisiane française*. Tome I : *Le règne de Louis XIV (1698-1715)*, Tome II : *Les années de transition (1715-1717)*, Tome III : *L'époque de John Law (1717-1720)*. Paris, PUF, 1953-1966, pagination diverse.

Hinderaker, Eric. *Elusive Empires. Constructing Colonialism in the Ohio Valley, 1673-1800*. Cambridge, CUP, 1997, 299 p.

Vidal, Cécile. *Les implantations françaises au pays des Illinois au XVIII^e siècle (1699-1765)*. Thèse de doctorat d'histoire, Paris, EHESS, 1995, 680 p. (à paraître prochainement chez l'Harmattan).

Cécile Vidal est maître de conférences en histoire moderne à l'Université Pierre Mendès France – Grenoble 2.

NOTRE CADEAU



15^E ANNIVERSAIRE!

LA REVUE D'HISTOIRE CAP-AUX-DIAMANTS VOUS FAIT UNE OFFRE SANS PAREIL À L'OCCASION DE SON 15^E ANNIVERSAIRE!

- ✓ Recevez gratuitement 3 numéros déjà parus en vous abonnant pour 2 ans au prix de 55 \$, taxes incluses.
- ✓ Recevez gratuitement un numéro déjà paru en vous abonnant pour un an au prix de 30 \$, taxes incluses.

Remplissez le coupon en page 68 et cochez le ou les numéros que vous désirez recevoir en cadeau avec votre abonnement.

Cette promotion est en vigueur jusqu'au 15 septembre 2000.